

de Vienne, cela ne prouvé rien pour les temps antérieurs.

A ceux qui prétendent que Condrieu a toujours fait partie du *pagus viennensis* ou territoire viennois, et du diocèse de Vienne, on pourrait d'abord faire observer que, dès le II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sous le règne de Marc-Aurèle, la communauté des chrétiens de Vienne et de Lyon était régie par Pothin, évêque de Lyon, dont l'Église fut la première des Gaules (1). Il serait étrange que l'Église de Lyon, devenue si paissante pendant les siècles qui suivirent la chute de l'empire romain d'occident, eût vu affaiblir, à ce point, sa circonscription dioéssaine au profit de celle de Vienne.

Je citerai ensuite deux documents qui prouvent que, au X<sup>e</sup> siècle et au XII<sup>e</sup> siècle, Condrieu faisait partie de la circonscription ecclésiastique de Lyon.

1<sup>o</sup> Une charte de Burchard II, archevêque de Lyon. Cette charte de l'an 984, met au nombre des possessions de l'Église de Lyon, les églises d'Ampuis et de Condrieu. (Bibl. Clun., p. 276. Menestrier, *Hist. cons. Preuves.*);

2<sup>o</sup> Le document qui constate que Renaud de Forez, archevêque de Lyon, fit réparer et agrandir les fortifications de Condrieu, sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Menestrier, *Hist. cons.*), ce qu'il n'aurait certainement pas fait, si Condrieu et son territoire n'avaient pas dépendu de la circonscription du diocèse de Lyon.

Sur la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1297, les Églises de Vienne et de Lyon eu vinrent aux, hostilités après des contestations qui avaient pour objet quelques territoires de la rive droite du Rhône, entre autres le bourg de Sainte-Colombe. Ces hostilités eurent peu de durée, et furent suivies d'un traité dont on ignore les clauses. L'Église de Vienne avait peut-être profité des troubles qui agi-

(1) *Prima Gallorum ecclesiu.* L'empereur Lothaire donne ce titre à l'Église de Lyon, dans un diplôme de l'an 846. (Voyez *Miscellanea epist. dipl. — Dom Bouquet*, t. viii. — *Spicil. d'Ach.*, t. xn). Ce prince fut très-prodigue envers l'Église de Lyon ; il fit de nombreuses donations, entre autres du monastère de Saint Pierre de Nantua, et lui soumit l'abbaye de Savigny. (*Conciles habbe*, I. x. — *Spicil. d'Ach.*, t. xn).